

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 JUILLET 2022

DELIBERATION N°2022.00325

TOURISME D'AFFAIRES - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE A L'ASSEMBLEE GENERALE APIDAE TOURISME

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 53
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de voix : 58

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT

RECU EN PREFECTURE

Le 19 juillet 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220707-D20220032510

Date de mise en ligne : 19 juillet 2022

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,
M. Marc CHAVANNE, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Christian SERVANT, M. Gérard TARDY,
M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 JUILLET 2022

TOURISME D'AFFAIRES - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE A L'ASSEMBLEE GENERALE APIDAE TOURISME

Le développement du tourisme d'affaires sur le territoire est un objectif principal de la politique touristique métropolitaine. Le Bureau des congrès de l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole s'attache ainsi à assurer la promotion de la destination et à favoriser l'accueil d'évènements sur notre territoire.

Afin de soutenir cette démarche et faciliter l'organisation d'évènements sur le territoire, la Métropole y apporte un soutien financier.

A ce titre, le territoire a accueilli l'Assemblée Générale d'Apidae Tourisme les 14 et 15 juin. Cet évènement national a réuni tous les sociétaires (organismes de tourisme) sur le site de la Cité du design.

La plateforme Apidae est un entrepôt de données, utilisée pour gérer de façon collaborative les informations touristiques de l'ensemble des territoires couverts par le projet. Cette plateforme héberge plus de 414 000 fiches objets. Le réseau compte aujourd'hui 26 départements, 1 collectivité d'outre-mer et plus de 23 800 utilisateurs dont l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole. Cette plateforme permet de saisir, stocker et exploiter les informations touristiques pour renseigner les clients sur l'offre des destinations des membres du réseau.

Pour la première fois, cette manifestation s'est déroulée à Saint-Etienne et a permis aux participants de découvrir les expositions de la Biennale Internationale Design Saint-Etienne.

Cet évènement est porté par Apidae Tourisme pour lequel une aide de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 4 000 € est attendue pour un budget global de plus de 18 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le montant de la participation de Saint-Etienne Métropole à l'Assemblée Générale d'Apidae Tourisme soit 4 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, gestionnaire Tourisme, destination Evènements touristiques, article 6574.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU